

Intervention de Simon LOUECKHOTE

**Sénateur de la Nouvelle-Calédonie
Président du Congrès du Territoire**

au Congrès de Versailles du 6 juillet 1998

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Décembre 1984 arrive à Ouvéa, Edgar PISANI, nouveau Délégué du Gouvernement que vous veniez de nommer, Monsieur le Président, en votre qualité de Premier Ministre.

Emporté par son enthousiasme, il s'adresse au premier adjoint au Maire d'Ouvéa, sur le ton de la confiance :

« Vous verrez, nous allons aller très vite, mais à petits pas ».

« Mais dans quel sens, Monsieur le Délégué, celui de la majorité ou celui de la minorité ?

Edgar PISANI marque alors un temps d'étonnement :

« Mais dans le sens de la minorité, bien sûr »

Et il ajoute ces propos lourds de sens :

« Vis-à-vis de la loi, la majorité a raison, mais la minorité a raison, elle aussi, au regard de l'histoire »>

Il s'avère que le premier adjoint au Maire, à qui il venait de se confier, c'était moi et que j'appartenais déjà à la majorité contre l'indépendance.

Voilà qui résume, mes chers collègues, en quelques mots, toute l'**ambiguïté** de l'histoire institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie, toute cette **confusion semée au nom d'un déterminisme historique**, reposant sur la **croyance que l'on peut décider, à la place des autres, ce qui est bon pour eux**.

Ainsi, pendant de nombreuses années, les Calédoniens se sont vu **imposer** des schémas d'organisation institutionnelle éloignés de leurs aspirations profondes et de la réalité complexe de cette société en pleine mutation.

Nous avons alors connu le temps de l'**incertitude**, de la **violence** et du **déchirement**. A l'échelle du Territoire et de ses 200 000 habitants, la division était insupportable et nous en avons beaucoup souffert.

L'apaisement apporté par les Accords de Matignon a ainsi fait naître dans la conscience collective des Calédoniens, le souhait de tourner définitivement le dos à cette période d'affrontement, **le refus du rapport de force et l'engagement ferme pour la paix**.

De cette volonté de dialogue est né l'Accord de Nouméa, qui définit une solution politique adaptée aux exigences des uns et des autres, un cadre institutionnel équilibré et **fait des adversaires d'hier, des partenaires, des alliés, qui affirment, pour la première fois, leur communauté de destin**. Ainsi, après le temps de l'incompréhension et de l'intolérance, **voici venu enfin le temps de l'espérance**.

Tel est le contexte dans lequel nous sommes amenés à considérer l'aspiration des Calédoniens à obtenir notre assentiment, pour permettre la traduction de l'Accord de Nouméa dans le droit.

Un effort particulier est ainsi demandé à la représentation Nationale, qui est en ce jour appelée à modifier- fait exceptionnel - la Constitution de la France. **La portée de l'Accord de Nouméa, le sort de tous nos compatriotes calédoniens ne sont-ils pas à la hauteur de cet événement ?**

Cet engagement politique, qui parvient à faire converger, l'avis de la majorité en faveur de la France et la revendication de la minorité indépendantiste, est **une prouesse**, c'est **une leçon de démocratie que la Nouvelle-Calédonie et la France donnent au Monde.**

C'est aussi **une leçon d'humanisme** : l'Accord de Nouméa se traduit par la reconnaissance de l'identité mélanésienne, au sein de la société calédonienne, tout en affirmant la légitimité de la présence de toutes les communautés qui la composent.

Mieux prendre en compte l'identité des Mélanésiens, dont l'installation sur le Territoire, au regard du peuplement du Pacifique insulaire est la plus ancienne, ne signifie en aucun cas leur reconnaître une **prééminence** sur les Européens, Polynésiens, Wallisiens, Indonésiens, Vietnamiens et sur toutes les autres ethnies vivant en Nouvelle-Calédonie.

Il n'est nullement question de bâtir une **société inégalitaire**, d'introduire la **ségrégation** dans la France des droits de l'Homme.

La diversité culturelle de la société calédonienne est perçue comme une authentique richesse. L'Accord de Nouméa donne à cette société, par l'adoption du concept nouveau de **citoyenneté calédonienne, le fondement de sa construction, l'argument de sa cohésion.**

En outre, si les Calédoniens expriment, à travers cet engagement, leur volonté d'un destin commun, ils affirment aussi, avec confiance et conviction, leur choix d'un **destin partagé avec la France.**

Monsieur le Président, mes chers collègues, je vis personnellement **sans complexe et avec beaucoup de bonheur, mon identité mélanésienne et ma culture française.**

Tous ceux d'entre vous, qui ont eu l'occasion de se rendre en Nouvelle-Calédonie, auront pu constater que **la culture française n'a jamais été décrétée** sur le Territoire.

Nous avons nous-mêmes, Mélanésiens, en raison de la diversité de nos dialectes, **besoin de la langue française pour communiquer** et je ne connais personne parmi nous, qui accepterait pour ses propres enfants, un système éducatif ignorant cette réalité.

Je veux aujourd'hui inviter tous ceux qui, à lecture de l'Accord de Nouméa, s'adonnent à des spéculations sur ce qui va se passer dans vingt ans, à **considérer plutôt** sa signification profonde, qui est **le témoignage de fidélité de la population calédonienne à la France**.

Car il s'agit bien pour les Calédoniens, de **réaffirmer leur attachement à la Nation française et leurs liens avec la République**.

La représentation nationale ne saurait être insensible à la teneur de ce message.

Ainsi, l'enjeu du vote d'aujourd'hui n'est pas seulement une révision constitutionnelle.

Par l'approbation de cet accord, la République française, **une et indivisible**, montre toute l'attention qu'elle porte à ses populations d'outre-mer, dont elle accepte de reconnaître la spécificité, au cœur même de sa Constitution.

La France prouve, une fois de plus, **qu'elle assume pleinement sa responsabilité, au regard de l'histoire**.

Jacques CHIRAC, Président de la République, ne l'a-t-il pas réaffirmé, en déclarant- je cite - « **La France qui assume son passé, s'impose un devoir de mémoire** ».

La référence à la période coloniale ne doit donc nullement être assimilée à un acte de contrition.

L'histoire de France est enseignée à nos enfants, dans le sens du souvenir et **non du repentir**.

Il ne viendrait, à aucun d'entre eux l'idée d'une quelconque culpabilité à l'évocation du sang versé pendant les guerres ou lors de la Révolution française.

Pourquoi, dès lors, charger d'une telle émotion la reconnaissance du fait colonial ?

Comment pourrait-on mettre la France au banc des accusés, quand on observe la **formidable évolution** qu'a connue notre société en à peine un siècle et demi ?

Ne nous trompons pas de débat, mes chers collègues, le rayonnement de notre Nation n'est certainement pas entaché par la référence à l'histoire de l'outre-mer français, d'autant que cette histoire est aussi **celle de la sollicitude** dont la France a continuellement fait preuve à l'égard de ces populations.

Par l'approbation de l'Accord de Nouméa, le prestige de la France ne sera que renforcé, dans cette région du Monde, où sont saluées sa flexibilité et sa capacité à innover et **où nul ne peut désormais contester l'attachement de la population calédonienne à notre grande Nation**.

Mes chers collègues, les Calédoniens ont le **sens de l'essentiel**, ils veulent le **maintien de la paix et la stabilité institutionnelle**.

Ils veulent être administrés dans la proximité et apporter leur pierre à la construction de la société de demain.

Ils ont la conviction que cet engagement politique, qui vient d'être conclu, ouvre la voie à **vingt ans de sérénité, de fraternité et de prospérité.**

Il leur appartient, comme à nous tous, de **ne pas rater ce rendez-vous fixé par l'histoire** et de **donner aux générations futures davantage de raisons d'aimer la France.**

Voter en faveur de l'Accord de Nouméa, c'est faire, pour la Nouvelle-Calédonie **le choix de l'espoir.**

Et je vous suis particulièrement reconnaissant aujourd'hui, d'avoir permis au **Mélanésien**, au **Calédonien** et au **Français** que je suis, de dire **sa confiance** et **d'avoir écouté son cœur vous exprimer la foi de toute une population, en son avenir.**